



INSTITUT CANADIEN
DU SERVICE EXTÉRIEUR



CANADIAN FOREIGN
SERVICE INSTITUTE

Savoir *-faire*

BULLETIN DE L'ICSE VOLUME 1.7

SUR L' INTRANET: [HTTP://INTRANET.LBP/CFSI/SAVOIR-FAIRE/I7/SF1-7-F.HTM](http://intranet.lbp/cfsi/savoir-faire/i7/sf1-7-f.htm)

Le centre de formation linguistique

Pourquoi enseignons-nous ce que nous enseignons?

Voilà une question que nous posent souvent les étudiants du Centre de formation linguistique! Les programmes de formation que nous offrons maintenant ont été élaborés à la suite d'une analyse de besoins. Vous y avez peut-être participé si vous étiez au Ministère en 1992.

C'est à ce moment que nous avons demandé la collaboration d'un échantillon formé de 106 répondants (76 employés et 30 conjoints) représentatif des différents secteurs du Ministère et des neuf langues alors considérées comme plus importantes (espagnol, italien, allemand, portugais, russe, arabe, mandarin, japonais, coréen). Ces répondants, alors en poste à l'étranger, devaient indiquer, en utilisant un questionnaire élaboré à cette fin, les tâches de communication orale, de lecture et d'écriture qu'ils devaient accomplir et en préciser la priorité. En plus, nous avons demandé à ces répondants d'identifier les considérations linguistiques associées à ces tâches. Par exemple, lorsqu'ils devaient s'exprimer oralement, était-il

plus important pour eux de connaître les expressions idiomatiques, d'avoir un vocabulaire étendu, une prononciation juste ou d'être capable d'établir des nuances? Lorsqu'ils devaient comprendre des locuteurs natifs, quelle était l'importance du débit et celle de comprendre le dialecte, l'accent, les nuances? Les répondants ont également eu à établir des priorités quant aux aspects culturels dont ils devraient tenir compte. Pour eux, quels éléments comportaient le plus d'intérêt: les règles d'étiquette, le langage non-verbal, les positions sociales, les modes de socialisation, les tabous, les valeurs, l'humour, etc.

De cet échantillon, 71% des personnes ont répondu. Nous avons complété cette étude par des entrevues auprès de 16 répondants alors en poste à Ottawa. C'est à la suite de la compilation des résultats que nous avons pu distinguer, par exemple, les tâches plus importantes pour le secteur de la haute gestion et celles des secteurs opérationnels (faire des discours d'ordre social est prioritaire pour la haute gestion alors que comprendre des émissions de radio et de télévision est une priorité pour le secteur opérationnel). D'autre part, si nous considérons les langues enseignées, les répondants pour les langues orientales ont de façon prioritaire à prendre des dispositions alors

que les répondants en espagnol ont à répondre au téléphone et à donner des directives. Pour l'ensemble des répondants, la lecture des journaux est prioritaire mais si nous considérons les répondants vivant en milieu hispanique, c'est la lecture de la correspondance qui est prioritaire.

Le regroupement des tâches nous a permis de créer un tronc commun et de spécifier les intervenants et les contextes situationnels propres à ces tâches. C'est à partir de ce tronc commun que nous avons été en mesure d'élaborer des plans de formation particularisés pour l'ensemble des 40 langues que nous enseignons. Les plans constituent des guides qui permettent aux enseignants de structurer la formation offerte; toutefois, les besoins individuels des apprenants et leurs situations particulières sont pris en considération dans le contexte d'enseignement.

De façon régulière, nous menons un exercice de validation afin de vérifier si la formation linguistique offerte permet à nos étudiants de se tirer d'affaire dans leur nouveau milieu de vie. Dans cet exercice, nous vérifions également auprès des répondants s'ils ont à accomplir les tâches identifiées et, jusqu'à maintenant, la pertinence de ces tâches n'est pas remise en question.

Message de Joseph Caron

L'une des caractéristiques distinctives du Service extérieur est sa capacité à défendre les intérêts du Canada à l'étranger. La connaissance de langues étrangères est fondamentale à cet égard. Lorsque nous parlons la « langue locale », toutes nos actions acquièrent une nouvelle dimension et le ministère gagne le respect des Canadiens et de nos contacts dans les pays où nous sommes en mission.

J'ai appris une langue étrangère difficile, le japonais, et c'est en connaissance de cause que j'affirme que cet apprentissage a enrichi ma carrière, ma vie personnelle et professionnelle. C'est pourquoi j'ai accepté de présider le Conseil des langues étrangères, qui a pour objet d'encourager en permanence nos efforts de formation linguistique.

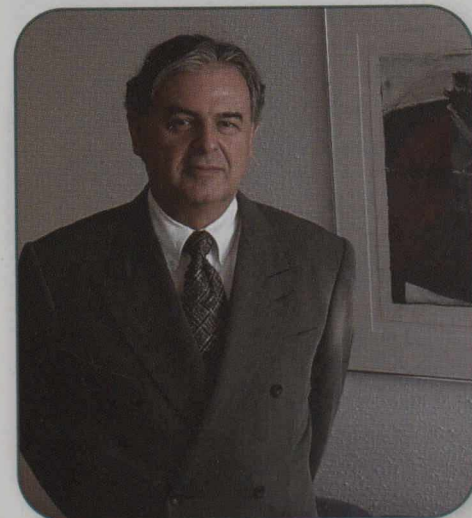
Les membres du CLÉ sont des directeurs généraux responsables de missions dans lesquelles l'apprentissage de langues étrangères est essentiel, ainsi que

des directeurs généraux des ressources humaines et des principales directions fonctionnelles. Grâce à notre coopération avec les missions, nous avons redéfini les besoins en langues étrangères du ministère et réexaminé les postes à l'étranger pour lesquels la maîtrise d'une langue étrangère est un impératif absolu.

L'impact et le succès du CLÉ seront évalués en mesurant simplement le nombre d'employés occupant des postes identifiés qui parlent couramment la langue étrangère visée.

Ces progrès s'appuieront sur un vaste ensemble de décisions interdépendantes touchant nos politiques de formation, de recrutement, de dotation et d'affectation.

Je rendrai périodiquement compte du programme de travail du CLÉ. Je mettrai tout en oeuvre pour qu'il ait une influence significative sur nos capacités à nous exprimer dans une langue étrangère.



Joseph Caron, sous-ministre adjoint (portefeuille : Asie-Pacifique et Afrique), préside le Conseil des langues étrangères.